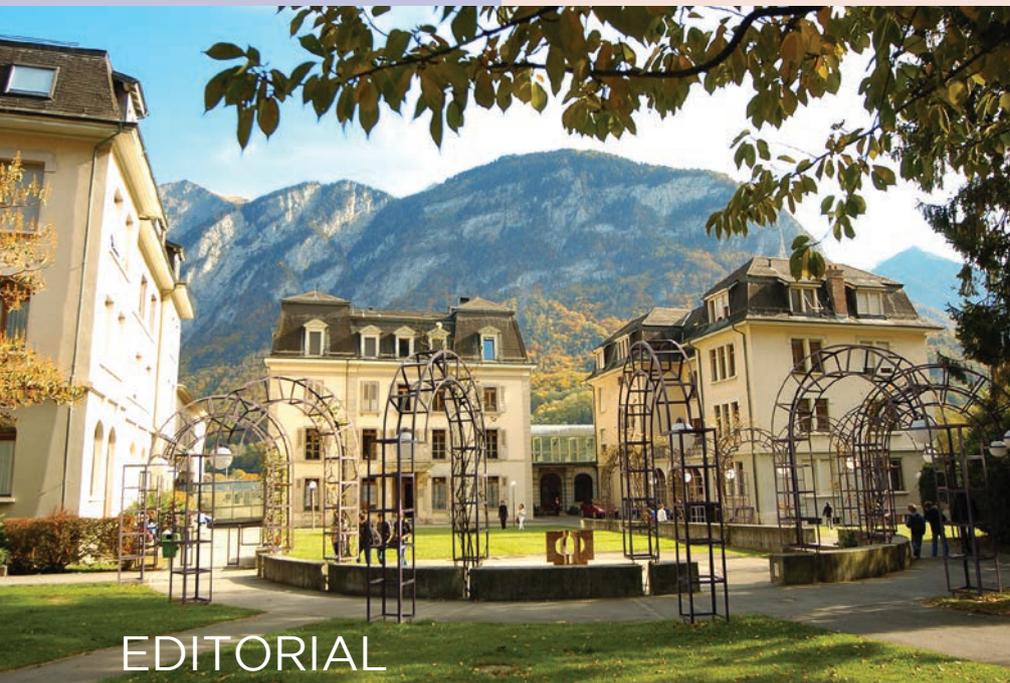


2-3 > 1500 ANS
DE L'ABBAYE
Le trésor à Paris !

5-7 > E-LEARNING
**Le numérique
« débarque » à l'école**

18 > ST-MAURICE
TOURISME
Nouveau logo



EDITORIAL

Consolider la vie locale

Vous découvrirez dans ces pages la présentation du projet de réaménagement d'une des ailes de la Tuilerie pour y héberger plusieurs sociétés locales ainsi que la section agaunoise du Conservatoire cantonal. A côté des salles sportives et culturelles du nouveau CO, ce projet vient compléter l'effort accompli par la municipalité pour soutenir les associations qui animent notre cité.

C'est une chance pour une petite ville comme la nôtre de disposer de telles infrastructures en son centre et de pouvoir accueillir dans un périmètre aussi restreint autant de mouvements qui participent à la vie locale.

Si le Conseil municipal a choisi cette affectation pour une partie importante

de la Tuilerie, écartant ainsi l'hypothèse d'une reconversion à l'habitat, c'est qu'il est convaincu du rôle fondamental que jouent les clubs sportifs et les groupements culturels pour l'animation de la cité, pour la cohésion sociale, pour le développement du sport et de la musique, pour la formation de notre jeunesse et pour bien d'autres choses encore.

Ma reconnaissance va donc à toutes celles et ceux qui consacrent du temps et de l'énergie à la mise sur pieds et au développement des activités déployées par nos sociétés. N'hésitez pas à les rejoindre et à participer avec eux à la vie de Saint-Maurice !

*Damien Revaz
Président de la Municipalité*

INFORMATIONS

A la découverte du français	14
Un télési à remettre	14
Exposition à la Médiathèque	19
Accompagnement mère-enfant	19

ENVIRONNEMENT

Concours de mots-croisés sur le thème de la forêt	8
---	---

VIE LOCALE

Portraits de nonagénaires	9
Concert de printemps de l'OS-m	16
Une nouvelle activité dans la Grand-Rue : l'art-thérapie	17

Chalet d'information touristique pour l'été 2014	18
--	----

Fête des fifres et tambours du Valais Romand	20
--	----

La guerre 39-45 au Musée historique du Chablais	21
---	----

Salon du livre de jeunesse	22
----------------------------------	----

OFFICIEL

Réhabilitation des bâtiments de La Tuilerie	4
---	---

Etat des lieux du chantier du CO	10-13
--	-------

Principales décisions du Conseil municipal	23-24
--	-------

UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

LE TRÉSOR À PARIS



Damien Revaz
Président de la Municipalité

Dans l'attente de sa nouvelle salle d'exposition en cours d'aménagement, le trésor d'art sacré de l'Abbaye de Saint-Maurice est exposé au Louvre jusqu'au 16 juin prochain. Une forte délégation agaunoise était présente au vernissage le 12 mars dernier ainsi qu'à la Cathédrale Notre Dame quelques jours plus tôt.

L'important écho médiatique qui a résonné dans toute la presse romande témoigne de l'importance de l'événement qui est exceptionnel à plus d'un titre. Il faut d'abord rappeler que le trésor de l'Abbaye est remarquable par la qualité des pièces qui le composent. Il se distingue également par le fait qu'il a miraculeusement traversé les siècles et les épreuves et que ni la Révolution française ni le passage de Napoléon en terre valaisanne n'ont mis fin à sa précieuse conservation par les chanoines de l'Abbaye. Finalement, c'est la première fois, et sans doute la dernière, que le trésor a quitté les murs de l'Abbaye pour être exposé à l'extérieur.

Une halte à Notre Dame de Paris

Pour rappeler la dimension spirituelle des objets du trésor, Mgr Joseph Roduit a voulu qu'avant d'être exposés au Louvre, certains reliquaires soient présentés à la vénération des fidèles de Notre Dame de Paris. C'est ainsi que les 1er et 2 mars dernier, une délégation de neuf chanoines de l'Abbaye (accompagnés de trois chanoines du Grand-St-Bernard) a participé aux différents offices tenus dans la cathédrale parisienne.

L'animation des vêpres du samedi soir et de deux messes a été assurée par l'Ensemble vocal de Saint-Maurice, qui aura ainsi contribué au rayonnement culturel de notre ville.

En pénétrant dans l'édifice religieux, la délégation agaunoise a tout de suite pris conscience de toute la considération portée au trésor. L'imposante tenture à l'effigie du buste de Saint Candide ainsi que les photographies de notre ville qui défilaient au-dessus du maître autel témoignaient de l'envergure de l'événement.

Celles et ceux qui ont participé à ces célébrations à Notre Dame en garderont inmanquablement un souvenir ému.



Le pièces exposées à Notre-Dame ont été admirées par plus de 20'000 visiteurs en deux jours (Agence Vu).



Le Père-Abbé et ses confrères ont pris part à plusieurs célébrations en la cathédrale (Keystone).

Depuis le 12 mars, le trésor est exposé au Louvre, dans la prestigieuse salle Richelieu. Une importante délégation helvétique était présente au vernissage, à l'occasion duquel la direction du Louvre a pu exprimer sa joie d'accueillir cette exposition. Le vernissage s'est poursuivi par une réception à l'ambassade de Suisse à Paris au cours de laquelle c'est cette fois la harpiste agaunoise Marie Frachebourg qui a fait valoir ses talents.

On peut visiter l'exposition au Louvre jusqu'au 16 juin prochain, mais surtout à Saint-Maurice dès la fin septembre 2014. Des journées portes-ouvertes à mi-septembre permettront à la population agaunoise de découvrir en primeur la nouvelle présentation du trésor.



www.louvre.fr / www.abbaye1500.ch



L'Ensemble Vocal de St-Maurice sous la direction de M. Pascal Crittin (Agence Vu).



Mise en valeur de l'exposition à l'une des entrées du Louvre.



La délégation agaunoise présente le 12 mars à Paris.



RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA TUILERIE

UNE NOUVELLE VOCATION



Patrick Barman
Vice-Président de la Municipalité

Durant l'été 2014, les utilisateurs actuels des bâtiments de La Tuilerie délaisseront les salles de classe pour se rendre dans le nouveau CO.

Dès le début du projet de cette nouvelle infrastructure scolaire, le Conseil communal a lancé différentes études afin de définir la future affectation du site voué à « l'abandon ». Ce complexe, avec son parc verdoyant, ombragé et garni d'une fontaine imposante, est un trait d'union entre la falaise et le Rhône, en passant par la gare, ses commerces et ses écoles adaptées pour les études des plus petits aux plus grands. Il était donc impératif de conserver ce lieu privilégié en main communale et de lui donner une nouvelle vie proche des besoins de sa population.

Un projet en appelle un autre

Au début 2013, en lien avec d'autres projets, dont celui du réaménagement du complexe de Lavigerie pour le Ministère Public et la Police Judiciaire, l'opportunité de dédier l'aile nord de La Tuilerie aux sociétés locales agaunoises s'est rapidement profilée. Un groupe de travail composé de Madeline Heiniger, Pierre-Yves Robatel et Patrick Barman a été mis sur pieds.

Un sondage, axé sur les besoins en locaux, plages horaires et aménagements techniques a été rapidement envoyé aux sociétés concernées. La priorité a été donnée à celles occupant des locaux dans le complexe de Lavigerie et intéressés à intégrer les locaux disponibles à la Tuilerie. A la suite de ce sondage des rencontres avec les sociétés ont été organisées, ainsi que la visite de leurs locaux actuels et futurs. Malgré les contraintes liées à un déménagement, les points positifs ont rapidement pris le dessus et un engouement général a été constaté, permettant de continuer les démarches et les études.

Lors de la séance du Conseil général du 18 décembre 2013, il a été accepté de porter au budget 2014 un montant de CHF 250'000.- nécessaire aux travaux d'aménagements de l'aile nord de La Tuilerie. Au stade actuel des études et devis préliminaires, le montant alloué est



suffisant pour accueillir les sociétés locales. Si le planning des travaux prévus durant l'été prochain est respecté, les sociétés concernées pourront intégrer le nouveau complexe dès septembre 2014.

La « Maison de la Musique »

L'aile nord comprend deux bâtiments distincts. Le premier, composé de 5 étages actuellement dédiés aux salles de classes, sera occupé par la Guggenmusik « Chtagébaugnes » (rez inférieur), le Dzèbe et Léodance (rez supérieur), la fanfare « L'Agaunoise » – pour laquelle la priorité sera donnée pour le début des travaux et avec une attention spéciale à l'acoustique – (1er étage), différentes écoles de chant et de musique (2ème étage) et le Conservatoire qui occupera les locaux les plus élevés (3ème étage). Le Chœur Mixte et les Popody's seront eux logés dans le deuxième bâtiment et occuperont plus spécialement la salle d'études (et du Conseil général) de la Tuilerie. A relever que cette salle est également utilisée par l'orchestre du collège et la Troupe des Tréteaux du Parvis. Une attention toute particulière sera portée à la définition des plages horaires d'utilisation. Des ajustements seront certainement réalisés après la première année de cohabitation.

Réhabilitation de l'Aile Sud

Enfin, la Ludothèque Agauludo devrait quitter ses locaux exigus dans le bâtiment de la garderie pour occuper le réfectoire actuel du complexe de La Tuilerie, situé au rez inférieur du bâtiment de l'aile sud.

D'autres locaux seront disponibles dans l'aile sud et dans le bâtiment central. Le groupe de travail étudie différentes options pour les occuper et le Conseil général sera certainement appelé à se prononcer sur ces projets.

Remplacement de la salle de fête de Lavigerie

Dans le bâtiment de Lavigerie, les habitants de Saint-Maurice et d'ailleurs, ont actuellement la possibilité de louer une salle pour les fêtes de familles ou diverses rencontres et manifestations. Nous nous devons de maintenir cette possibilité d'accueil dans les bâtiments de la Tuilerie. De ce fait, pour répondre à ce besoin, il a été proposé d'aménager la surface située sous la salle d'étude. Une cuisine y sera installée ainsi que différents aménagements adaptés à ce type d'occupation. Cette nouvelle salle pourra également servir de lieu de rencontres, d'apéros d'après concerts, de répétitions ou d'auditions par les sociétés locales. Vous aurez peut-être l'occasion de partager ces lieux en leur compagnie ou lors d'aubades qui seront certainement organisées dans le parc attenant.

La Commune est sensible à l'apport des sociétés locales pour la population de Saint-Maurice. En mettant à disposition des locaux adaptés elle entend également y contribuer. Nous espérons que vous serez nombreux à penser comme nous et que vous apporterez également votre soutien par votre présence sur ce futur site dédié aux sociétés agaunoises.

(R)ÉVOLUTION NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

L'E-LEARNING, LES TABLEAUX INTERACTIFS (TBI) ET TABLETTES (IPAD) DÉBARQUENT !



Philippe Dubois
Conseiller municipal

Ne pas rater le virage technologique et permettre aux élèves de la scolarité obligatoire de vivre un apprentissage « connecté » ! Profiter de la construction du nouveau CO régional afin d'implémenter un enseignement incluant les outils informatiques que sont les tablettes (iPad) et tableaux interactifs (Tbi) !

Telles sont les bases du projet d'e-learning qui a été défini par les responsables scolaires et politiques de St-Maurice et des 7 communes partenaires. Etat des lieux avec les directeurs des écoles, le répondant informatique du CO et le président de la commission "Enseignement".

Les objectifs du projet par Alain Grandjean, directeur (CO régional, écoles primaires/enfantines et EPP-A)

- Mettre l'informatique au service de l'enseignement à l'école obligatoire et à l'école préprofessionnelle et alternance (EPP-A)
- Eduquer les élèves au bon usage responsable des nouvelles technologies en terme de civisme et de santé et leur permettre d'être "connectés" non seulement dans leurs vies privées avec les réseaux sociaux et autres Smartphone, mais aussi avec une offre informatique ultramoderne à l'école
- Intégrer l'utilisation de l'outil technologique à son enseignement
- Entrer le mieux possible dans la démarche proposée par le plan d'enseignement romand (PER)
- Accroître la motivation des élèves et leur investissement dans les processus d'apprentissage
- Augmenter la différenciation dans l'enseignement grâce à l'outil informatique
- Alléger le poids des sacs d'école
- Impliquer les enseignants pour multiplier les ressources pédagogiques informatisées
- Mettre en réseau les protagonistes (enseignants, autres écoles / partenariats) et récolter / échanger les ressources

Les décisions politiques et les ressources financières et humaines du projet par Philippe Dubois, président de la commission enseignement

Pourquoi l'e-learning ?

Construire le nouveau CO régional et l'EPP-A imposait une réflexion de base sur l'intégration de nouvelles technologies et d'équipements didactiques modernes. Une commission a été constituée sur le plan régional dès le début du projet en 2008. Les objectifs ont été définis et prévoient d'introduire l'e-learning à l'école obligatoire. Les responsables politiques communaux et régionaux ont suivi les propositions faites et libéré les ressources financières nécessaires.

Quelles sont les ressources financières nécessaires ?



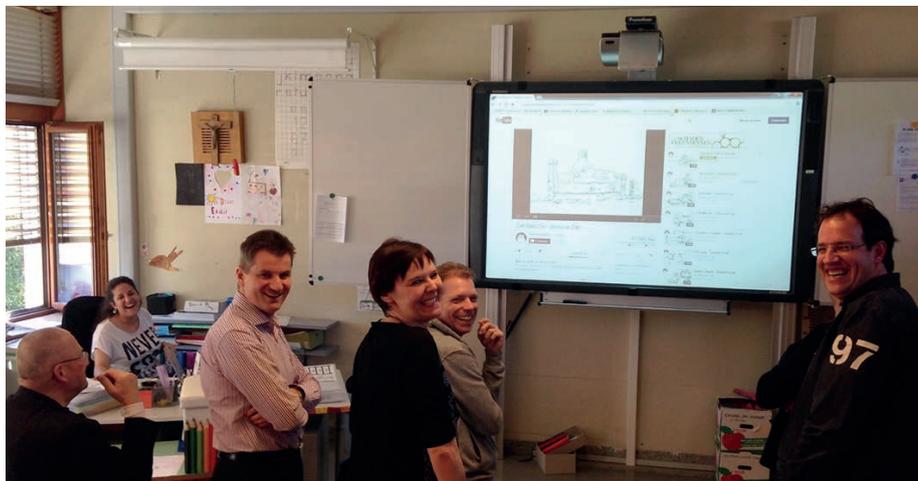
Dominique Baillifard (répondant informatique CO), Alain Grandjean (directeur écoles) et Philippe Dubois (président de la commission enseignement) présentent les iPads lors du lancement du projet d'e-learning en 2013

Les ressources financières allouées à l'intégration de ces nouvelles technologies sont importantes. Pour équiper le nouveau CO régional et l'EPP-A, près de CHF 800'000.- sont consacrés à l'informatique, aux Tbi, aux tablettes (iPads), serveurs, Wifi et autres infrastructures de réseau. Aux écoles primaires de St-Maurice et Lavey, toutes les classes de 3èmes à 6èmes primaires seront équipées de Tbi en 2014, un investissement d'environ Frs 80'000.-. Il faut déduire les subventions de l'Etat du Valais, qui représentent environ 15 % des dépenses.

Et les ressources humaines ?

Nous disposons de très peu de ressources internes aux écoles, uniquement une heure de décharge hebdomadaire au CO. Avec, à terme dans les écoles de St-Maurice, près de 200 postes d'ordinateurs portables et fixes, plus de 100 iPads et 60 Tbi, la gestion de l'équipement informatique imposera la mise à disposition de ressources internes et externes supplémentaires. Car assurer le bon fonctionnement de cet important parc informatique implique un suivi professionnel et pédagogique. L'investissement réalisé ne peut en effet pas se concevoir sans une gestion efficace de la supervision, de la maintenance et de ce que l'on pourrait appeler les « premiers secours ». La formation de base et continue des enseignants sont également essentielles.

Les commissions scolaires et directions d'écoles préparent un concept de gestion et maintenance. Les ressources financières nécessaires seront introduites dans les budgets de fonctionnement 2015.



La commission enseignement suit la démonstration d'un Tbi dans la classe (2P) de Diane Délitroz

Avec l'e-learning, les enseignants et les livres vont-ils complètement disparaître ?

Pas si vite ! Non, au niveau de la scolarité obligatoire, les enseignants ne seront pas remplacés par des cours en ligne sur Internet, comme cela est le cas sur le plan universitaire, pour l'instant majoritairement aux Etats-Unis.

Les supports de cours sous forme de livres et cahiers en papier seront échangés contre des supports numériques et diffusés au moyen de tablettes. Cette réforme se mettra en place sur une longue période, que j'estime à plus d'une décennie. Au départ, seules quelques branches et niveaux seront concernés dans une première phase d'essai. Il faut dire qu'à ce jour, peu d'ouvrages scolaires en français sont disponibles en format numérique. La commission informatique a invité M. Didier Jacquier, président de la société pédagogique du Valais romand et membre du comité du Plan d'Enseignement Romand à siéger avec elle, afin de coordonner son projet d'e-learning avec les autres ressources intercantionales disponibles.

Avec l'équipement et les infrastructures informatiques mises en place dans ces bâtiments scolaires, nous pourrions répondre aisément aux exigences technologiques, à un rythme qui sera dicté en fonction des expériences et de l'accès aux nouveaux ouvrages et applications numériques.

Le point de la situation aux écoles primaires de St-Maurice et Lavey avec Samuel Darbellay, directeur adjoint

Où en est-on aux écoles primaires de St-Maurice et Lavey en 2014 ?

Les écoles primaires de St-Maurice vivent l'expérience TBI depuis quelques mois. Deux classes testent actuellement les tableaux blancs interactifs. En lieu et place du traditionnel tableau noir, le nouvel outil se laisse apprivoiser progressivement. Constat: la craie et l'éponge ne sont regrettées ni par les élèves, ni

par les enseignants. Un premier investissement réussi !

Le TBI, c'est le couteau suisse de l'enseignant ?

Avec deux câbles et un stylet, les enseignants peuvent réaliser efficacement des tâches qui demandaient auparavant un tableau noir avec craies de couleurs, un rétroprojecteur, un beamer, une carte murale du Valais. Après une bonne prise en mains, tout paraît plus simple : dessiner les diagonales d'un rectangle, écrire des phrases, afficher la position de St-Maurice avec des logiciels de géographie et corriger une fiche de français se font en quelques manipulations élémentaires devant un auditoire captivé par la nouveauté, mais aussi par la fluidité des leçons.

Et s'il y a une coupure de courant, le TBI peut être utilisé, dans ses parties extérieures, comme un tableau classique, avec la possibilité d'aimer des documents.

Et alors, les élèves apprennent-ils mieux ?

Le TBI présente de nombreuses potentialités. Bien utilisé, il permet sans doute aux enfants d'être plus attentifs à la leçon. Très simplement, l'enseignant peut afficher des images pour expliquer une notion, annoter un document, ajouter des couleurs pour faciliter une analyse de phrase, construire un schéma et l'enregistrer sur l'ordinateur pour le ressortir quelques jours plus tard lors d'une révision.

Du côté des interactions, l'organisation de petits défis de connaissances, la création d'activités de mémorisation ou la rédaction collective de textes deviennent aisées à mettre sur pied et favorisent un investissement très élevé des élèves. Couplé aux 21 tablettes électroniques de l'école, le TBI devient alors un vrai outil de travail collaboratif.

Pour les enfants, l'attrait de la nouveauté est fort pour le moment. A moyen terme cependant, le maintien de leur motivation à travailler avec le TBI est prévisible : maintenant, on passe dans le moderne, moins de matériel encombrant, l'utilisation de l'informatique en phase avec le monde actuel, la facilité d'accès aux savoirs sont quelques aspects positifs cités par les élèves de la classe de Cédric Jacquier, 6P.

Gadgets ou moyens didactiques efficaces ?

Passer du tableau noir au TBI ne consiste donc pas simplement à substituer le stylet à la craie. La formation des enseignants est nécessaire pour que le nouvel outil prenne toute sa puissance. Le défi en vaut la peine: une technologie bien utilisée est indéniablement utile aux enseignants pour former et



préparer notre jeunesse dans un monde toujours plus exigeant ! En 2014, toutes les classes 3 à 6P de notre école seront équipées avec cette technologie.

Informations sur les choix technologiques par Dominique Baillifard, répondant informatique au CO

Quels sont les équipements qui seront mis en place dans le nouveau CO et l'EPP-A ?

Concernant l'accès à Internet, la commission de construction a signé un contrat avec VSNet, une association à but non lucratif qui a pour mission notamment d'apporter des prestations et de développer des synergies dans le cadre des technologies de l'information et de la communication (TIC) utiles notamment aux institutions scientifiques et pédagogiques du canton du Valais.

Une connexion Internet pour le CO et l'EPP de St-Maurice sera configurée sur le réseau cantonal (backbone) VSnet. Cet accès Internet bénéficiera de la redondance du réseau VSnet en forme d'anneau équipé de points de présence (POP) répartis dans plusieurs agglomérations du canton du Valais. La capacité de la liaison est de 1Gbps sur fibre noire et le backbone VSnet est de 1/10Gbps en « best effort ». La puissance de la connexion est donc énorme.



Sur le plan des postes informatiques et des tablettes, le CO et l'EPP-A continueront de travailler avec des appareils de type Mac de la marque Apple. C'est un gage de fiabilité et de performance.

Un réseau Wifi performant a été mis en place et permettra des connexions à haut débit. Les espaces publics du futur complexe seront également desservis par le Wifi, notamment la salle de spectacle/aula et les espaces sportifs.

L'installation d'un Firewall assurera le filtrage web d'une ligne à 1 gigabit/ps symétrique selon les normes en vigueur pour la protection des élèves dans la scolarité obligatoire du canton du Valais. Des onduleurs permettront de fournir l'énergie électrique nécessaire en cas de panne du réseau et ainsi d'éviter des pertes de données. Les salles d'informatique seront accessibles pour l'enseignement d'autres disciplines et utilisées comme laboratoire de langue grâce à l'acquisition d'un logiciel spécialisé.

Voilà un aperçu du matériel informatique qui sera installé dans le nouveau CO et l'EPP-A :

128	Ordinateurs postes fixes
2	Ordinateurs portables
96	iPad
41	TbI
6	Serveurs
15	Switch
66	Bornes Wifi
11	Onduleurs



« Maintenant on passe dans le moderne ! »

Elèves de la classe 6P
de Cédric Jacquier

C'est quoi l'e-learning ?

(extrait de l'encyclopédie libre Wikipédia)

L'e-learning, désigne l'ensemble des solutions et moyens permettant l'apprentissage par des moyens électroniques. La formation en ligne inclut ainsi des sites web éducatifs, la téléformation, l'enseignement télématique, ou encore l'e-training, notamment.

La Commission européenne a lancé une « initiative e-learning ». Elle vise à « mobiliser les communautés éducatives et culturelles ainsi que les acteurs économiques et sociaux européens afin d'accélérer l'évolution des systèmes d'éducation et de formation ainsi que la transition de l'Europe vers la société de la connaissance », avec 4 priorités : améliorer les infrastructures, la formation, les contenus et les services.

Le « e » dans e-Learning est une référence explicite aux technologies de l'information et de la communication.

L'apprentissage mixte conjugue les notions d'apprentissage en ligne et d'apprentissage hors ligne. Cette notion regroupe les méthodes d'acquisition d'un savoir ou de construction de connaissance utilisant des interactions (acteur-acteur ou acteurs-ressources) relayées par un système télématique (électronique, informatique connecté à un réseau). L'apprentissage électronique peut avoir lieu à distance (« en ligne »), en classe (« hors ligne ») et/ou en ligne ou les deux.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FORÊT - 21 MARS 2014

CONCOURS DE MOTS-CROISÉS

A l'occasion de la Journée internationale de la forêt ou simplement pour marquer le début du printemps, nous vous proposons un mots-croisés sur le thème de la forêt, accompagné d'un concours. Le concours est ouvert dès maintenant et jusqu'au 30 mai 2014. A vos crayons!



HORIZONTALEMENT : 1 **Abatteuse outre-Manche.** Objets de fixation. Pour descendre des avions. Combinaison de deux timbres. 2 Ecouler le stock. **Ils récoltent du bois, généralement pour d'autres.** 3 Échappent à tout contrôle. Dialogue de sourds. Contenu exact de l'écrit. Expressions animales. 4 Cerf dans sa jeunesse. Poisson du lac Léman. 5 Finement roulée. Instruments à corde. Article courant. Quelle drôle d'idée! 6 Heureux comme un pape. Dévoré des yeux. Outil de serrage. Troisième personne. 7 Note du diapason. Charmer l'esprit. À la bonne heure. Pièces de trousseau. 8 Les dernières nouvelles. Se rend au dernier moment. Bien aimé. 9 Bien loin de l'alpha. Tourments. Raccourcie par le haut. 10 Elle siège à New York. **En Suisse, il en faut une pour chaque coupe de bois.** Donne la chair de poule. 11 Abordé de façon provocante. Aigrie par le temps. Couleur uniforme. Pour mettre en garde.

VERTICALEMENT : A **Le feuillu le plus répandu chez nous. Passage de débardage.** B N'a jamais de gros pépins. Versant à l'ombre. Sortie de chipie. C Colonie bourdonnante. Dans les mains du potier. D Cherche à toucher. Pied-de-veau nature. E Existes. Ragoût peu ragoûtant. Source de vie dans la forêt. F Prendre beaucoup d'avance. Lame du large. G Ordre dans les lettres. **En stockant du CO2 pour lui, le bois l'améliore.** H Mouvement d'air. Vert dans nos forêts. I Crie dans les bois. Nom d'oiseau très coloré. J Très mince. K Clou qui s'enfonce dans le bois. **Label de production durable en forêt.** L La rage des mots croisés. Filet de lumière. M Menue monnaie du Japon. Les beaux jours. N **Petit bouchon de bois.** Début de condition. O Fera l'objet de coupes sombres. Tête de rocher. D'accord avec Obama. P Quand il est en rut, ça s'entend. Déesse de la Sagesse en Grèce. Q Période qui fait date. Vainqueur des urnes. Établit la liaison. R Pas encore blanchi. Habillage de façade. S **Principe de base d'une gestion forestière proche de la nature.** T Théâtre d'une histoire de pomme. Flottante au dessert. Mot d'hésitation. U Puissamment armée contre les faiblesses de la chair. **Cet ancien tas de bois est un mètre cube apparent.**

Le mot-mystère, accompagné de votre nom et de votre adresse postale, doit être envoyé jusqu'au 30 mai 2014 à info@wald.ch ou sur carte postale à: Economie forestière Suisse, Rosenweg 14, 4501 Soleure, avec l'indication «Mots croisés-Journée de la Forêt».

- 1er prix: Une journée en forêt avec le garde forestier de votre région
- 2e prix: Un bon d'achat d'une valeur de 100 francs utilisable au Shop EFS, le magasin de vente de matériel spécialisé, www.wvs.ch
- 3e au 10e prix: Un couteau de poche Victorinox "Forester"

La solution du concours et les noms des gagnants seront publiés début juin 2014 sur le site www.foret.ch

PORTRAITS DE TROIS NONAGÉNAIRES FÊTÉS RÉCEMMENT



Madeline Heiniger
Conseillère municipale

EN BREF

Recherche de bénévoles

Une quinzaine de délégations des communes de Saint-Maurice en provenance de France et d'Italie seront accueillies à Saint-Maurice d'Agaune **du 20 au 22 septembre 2014**. Le comité d'organisation fait appel à toutes les bonnes volontés pour la préparation de cet événement, pour la décoration, le service aux tables, l'accompagnement des groupes, les rangements et tout autre coup de main.

Merci de vous annoncer auprès de l'administration communale (024 486 60 60) ou des membres du comité d'organisation : Bernard Mottiez, Madeline Heiniger, Jean-Didier Roch (responsable des bénévoles), Laurent Rey, Robert Clerc.

Spectacle de Leodance

Le **24 mai prochain** aura lieu le fameux spectacle de l'école de danse Leodance, au Centre sportif de Saint-Maurice, avec ouverture des portes dès 19h30 et début du spectacle à 20h.

Les élèves des différents cours de danse et plusieurs groupes invités présenteront leurs prestations de danse (hip hop, ragga, dance hall, danse moderne, etc.), de chant, de BMX et autres surprises.

Emotion garantie, bar (sans alcool) tenu par la Dzèbe.



Passionnée de chanson

Thérèse Michaud est née au pays des grenouilles, Massongex, village cher à son papa Meinrad Mottiez et à sa maman Lina Crettenand, tout droit descendue d'Iséables avec trois « taques » dans ses bagages. Thérèse a donc vécu son enfance entre la vie, parfois mouvementée, d'un café de village tenu par ses parents et la vie plus campagnarde où le pré des vaches était, par la force des choses, un terrain de jeux.

Après quelques années d'école commerciale, désireuse d'apprendre l'allemand, elle franchit le « Röstigraben » pour séjourner à Zurich. Hélas, la mort prématurée de sa maman la ramène à Massongex pour s'occuper de ses jeunes sœurs et tenir la maison.

Puis l'amour croisant son chemin, elle fonde sa propre famille avec son mari Alfred. Ils s'installent alors à St-Maurice. De leur union, trois filles sont nées leur donnant quatre petites filles.

Au tournant de la cinquantaine, libérée des soucis familiaux, elle peut donner libre cours à ses passions, les voyages chaque année aux quatre coins du monde et la chanson. Tel un trésor, conservant avec application les paroles et refrains qu'elle aime tant dans un cahier à couverture noire, elle se fait une joie de les chanter en famille et entre amis de sa voix naturelle et puissante. Aujourd'hui, poussant toujours la chansonnette, elle a la joie de chérir trois arrière petites filles. Il semble bien qu'issue elle-même d'une famille de filles, elle ait engendré une lignée bien féminine.



Au service des gymnastes

Originaire de Saint-Nicolas, **Gérard Chanton** est né à Vouvry le 9 décembre 1923. Après sa scolarité obligatoire et la période de mobilisation, il trouve emploi auprès des Chemins de Fers Fédéraux qu'il sert pendant plus de quarante ans. Il s'installe à Saint-Maurice pour se marier et fonder une famille.

Sportif accompli et féru de gymnastique, Gérard dirige en qualité de moniteur les diverses composantes de la Société fédérale de gymnastique durant de nombreuses années. L'heure de la retraite arrivée, c'est aux joies du jardinage que ce cheminot-gymnaste consacre principalement ses loisirs, tout en assumant une fois par semaine le monitorat de la gym des aînés.

Aujourd'hui, heureux nonagénaire, Gérard Chanton vit paisiblement en son domicile, entouré de son épouse, de sa famille et de ses petits-enfants chéris.



Un solide personnage

Sans doute, lors d'une visite au foyer Saint-Jacques, l'avez-vous croisé ce solide gaillard, ce célibataire un peu solitaire ?

Léon Barman, car c'est de lui qu'il s'agit, y fêta ses nonante ans le 31 décembre 2013. Bourgeois de Saint-Maurice, il vécut sa jeunesse à Epinassey où il fréquenta l'école jusqu'à ses quatorze ans. La dureté des temps l'obligea à aider ses parents à la campagne avant d'entrer aux CFF, aux marchandises, puis à la manœuvre. En 1942, en pleine guerre, il servit sa patrie durant trois périodes d'un mois.

Après ses années de travail, il passa quelque temps à la clinique Saint-Amé où il donna aux sœurs d'appréciés coups de main.

Le 7 décembre 1995, il fut accueilli au foyer Saint-Jacques. Puisse ce long bail se poursuivre encore longtemps.

NOUVEAU CO - EPP-A & ESPACES CULTURELS ET SPORTIFS

ETAT DES LIEUX

Les travaux de second-œuvre avancent comme prévu sur le chantier. Les bâtiments seront réceptionnés à la fin du mois de juin 2014. La salle de spectacle/aula sera quant à elle terminée pour l'inauguration du complexe, fixée au **samedi 18 octobre 2014** avec une ouverture des bâtiments au public .



Philippe Dubois
Conseiller municipal
Président de la Commission de construction

Les informations détaillées sur la fin du chantier et la future exploitation du complexe scolaire et public seront délivrées à la fin du mois d'août. Sous la forme d'images et de résumés synthétiques, nous vous présentons l'état de réalisation du projet.

**Travaux terminés :**

Façades en béton préfabriqué
Façades métalliques et vitrages
Stores extérieurs
Panneaux solaires en toiture
Murs et escaliers en béton le long du CSS

Travaux en cours :

Sols circulations Duratex poncé dur
Chapes
Electricité
Chauffage et ventilation
Système de refroidissement avec pompage dans la nappe
Faux plafonds en plâtre
Peinture et plâtre
Menuiseries fixes espaces scolaires
Faux plafonds en bois salle de sport double
Sanitaires
Parquets
Sols en résine
Finitions bétons apparents intérieurs
Installations de cuisine
Ascenseurs

Adaptations du projet :

Gradins mobiles modulables salle de spectacle/aula AGB
Bautechnik AG
Equipements scéniques Eberhard Scènes SA
Protection anti-feu des gaines de ventilation
Parc pour 50 vélos
Mur de grimpe (une paroi latérale complémentaire)
Salle de force (En collaboration avec la SFG et le fonds cantonal du sport)
Tableaux des scores salle de sport double (en collaboration avec Agaune Basket et le fonds cantonal du sport)

Appels d'offres :

Mobilier scolaire et espaces publics
Equipements informatiques
Serrurerie
Nettoyage des bâtiments en fin de chantier
Aménagements extérieurs (génie civil)
Aménagements extérieurs (espaces verts)
Cylindres, clés et mise en passe
Traitements des bétons apparents

80 séances depuis depuis le 1er septembre 2013 :

Maîtres de l'ouvrage
Séances de chantier
Choix techniques
Gestion administrative et financière
Visite de M. le conseiller d'Etat Oskar Freysinger / 15.10.2013
Sociétés culturelles pour salle de spectacle/aula/foyer / 10.09.2013 + 20.02.2014
Sociétés sportives pour espaces sportifs / 11.09.2013
Bouquet de chantier gros-œuvre / 12.09.2013 150 personnes
Assemblée générale association CO régional / 10.10.2013
Commission scolaire régionale + visite chantier
Commission horaires, repas et études scolaires
Commission informatique et e-learning
Groupe de travail déménagements - Groupe de travail inauguration
Budget de fonctionnement 2014 avec la fiduciaire NOFIVAL SA
Visite du chantier lors de la sortie des commissions du Conseil général (ci-dessous)



Un grand merci aux entreprises et mandataires pour le travail effectué !



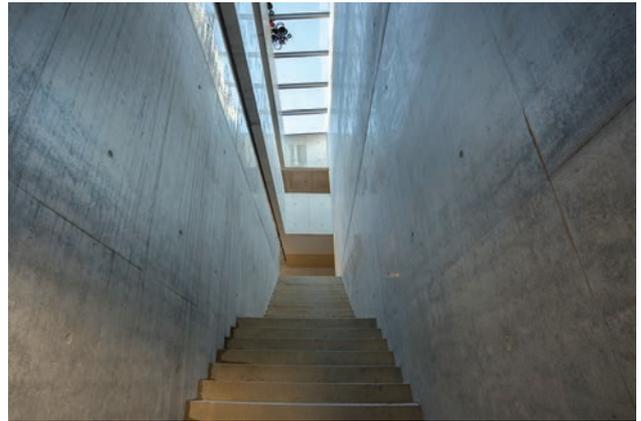
Panneaux photovoltaïques installés sur la toiture



Bétonnage des entrées et sorties de ventilation



Réalisation des chapes



L'escalier de l'EPP-A surmonté d'un puits de lumière



Éléments de façades en béton préfabriqué



Détail d'un faux-plafond



Finition des parapets en béton apparent



Le faux-plafond de la salle de sport



Travaux de peinture dans une salle de classe



Travaux de menuiserie dans salle de classe témoin



Les sols des circulations, en Duratex (béton dur poncé)



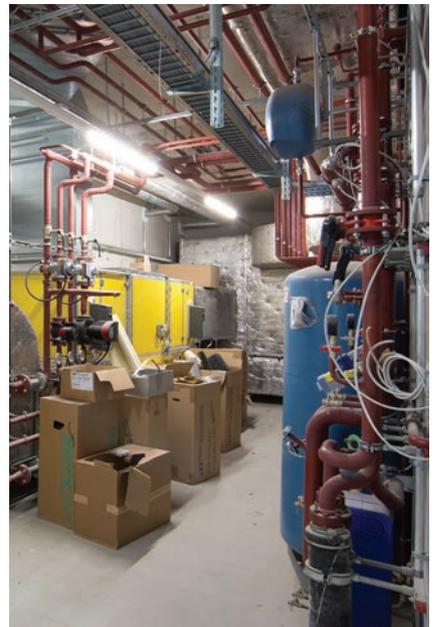
Travaux de cloisons en plâtre



Gaine technique d'une salle de classe



Pose du parquet



Groupes de ventilation et chauffage



Le bouquet de chantier du 12 septembre 2013 (Photos Clin d'Oeil)

À LA DÉCOUVERTE DU FRANÇAIS

Dominique Devanthéry, enseignante de français / langue étrangère, de concert avec les participant-e-s d'un groupe, nous présente les cours de français donnés à St-Maurice.



Madeline Heiniger
Conseillère municipale

Les cours de français, soutenus par le canton, répondent à la demande de la Confédération de donner des cours de « français pratique » à toutes les personnes nouvellement arrivées en Suisse. Les communes en sont les dispensatrices. La commune de St-Maurice a aménagé quatre cours de 90 minutes, soit deux cours débutants et deux cours du niveau intermédiaire ouverts aux résidents du district.

Chaque année, les cours comptent une cinquantaine d'inscriptions. Au 31 décembre, quarante personnes, représentant seize nationalités, étaient enregistrées pour l'année scolaire 2013/2014.

Le français est difficile ; dans la plupart des langues, toutes les lettres écrites s'entendent, ce qui n'est pas le cas en français. Des exercices à travailler à domicile sont souvent demandés. Mais les cours de français ne se limitent pas seulement à la grammaire, au vocabulaire et à la conjugaison.

Le français, mais pas seulement

Les sujets de la vie courante sont abordés et commentés. Les quatre parties linguistiques, les cantons, les moyens de communication sont étudiés dans le cadre de la géographie suisse. Les traditions et les fêtes sont évoquées et comparées avec les habitudes et les fêtes des apprenants dans leur pays respectif. La politique est expliquée et lors des votations, des discussions ont lieu sur le fond ou la manière de voter des Suisses. Le nombre de fois où nous nous rendons aux urnes impressionne la majorité des participants. A cela s'ajoutent la lecture des flyers présentant les manifestations locales, des informations tirées de la presse, des visites à la Médiathèque, dans les marchés, les spectacles ou les projections. Tout un chacun est ainsi au courant de ce qui se passe dans la région.

Les cours de français permettent de côtoyer d'autres migrants. Ils sont un lieu de rencontre et d'échange. Un moment propice pour s'informer ou demander des conseils. Ils combattent la solitude et luttent contre l'isolement. Ils sortent de la salle de cours par des retrouvailles dans les aires de jeux, les magasins, à la sortie des classes.

Certaines fois, le découragement guette, l'ennui de la famille, le mal du pays sont autant de paramètres à prendre en considération. Aussi, dans les cours, une ambiance chaleureuse et conviviale est primordiale. Par les jeux de rôle, savoir demander un renseignement, prendre rendez-vous chez le médecin, chez le dentiste, acheter un médicament, visiter un appartement, aller à la commune, à la poste, à la gare sont exercés et ne sont plus source d'angoisse.

Travailler par petits groupes, oser se tromper, en rire, est à la fois rassurant, sécurisant et déculpabilisant. La confiance en soi chasse la peur et permet la rencontre et une intégration harmonieuse.

Paroles de bénéficiaires

« J'imaginai la Suisse avec le chocolat et les boutiques »,

« Pour moi, la Suisse c'était le pays du fromage »,

« J'avais entendu dire qu'en Suisse tout coûte très cher ! »...

Grâce aux cours de français, la Suisse de la carte postale est peu à peu revue et corrigée. Les discussions portent sur l'importance de la formation, le respect des horaires et des institutions, les lois et une administration très structurée. Mais tous s'accordent sur ce point : « Les paysages sont magnifiques et les gens sont tranquilles et très gentils ! ». Un réel sentiment de reconnaissance est palpable : « Je n'aurais jamais pensé qu'il y avait des cours de français pour nous ! », « Je trouve que c'est super ce que la commune fait pour nous ! », « J'aime venir aux cours parce que je suis seule à la maison ! », « Merci, vraiment merci de nous donner cette opportunité ! ».

Le groupe de français qui chemine vers le B1

SOCIÉTÉ SPORT ET JEUX DE MEX UN TELESKI A REMETTRE !

Le 13 mars dernier, les membres de la Société Sport et Jeux de Mex ont pris la décision de dissoudre celle-ci, après 17 ans d'activités. Présidée par M. Jean-Pierre Heiniger, elle avait permis de récolter des fonds pour la création d'un terrain de sport, inauguré en septembre 1998 (photo), sur un terrain mis à disposition par la Bourgeoisie. La Société Sport et Jeux avait alors repris la gestion du télésiège, propriété de la société TéléMex depuis 1967, qu'elle installa chaque année au-dessus du couvert du Câble, jusqu'en hiver 2013.

Selon les statuts, le terrain, en bon état, et les biens de la Société seront remis à la commune.

Quant au télésiège, toujours en état de fonctionner, il attend preneur, et toute personne intéressée est priée de s'adresser au **027 767 18 62**.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

RÉORGANISATION DE LA CONCIERGERIE



Patrick Barman
Vice-Président de la Municipalité

Depuis quelques années, la Commune de Saint-Maurice s'est penchée sur l'opportunité de réorganiser la conciergerie des bâtiments publics et administratifs. C'est chose faite depuis le 1er janvier de cette année avec la nomination de Manuel Baqueiro au poste d'intendant de conciergerie.

Jusqu'à cette date mais encore pour quelques mois, le temps de mettre en place la nouvelle organisation, la conciergerie du CO de La Tuilerie et des écoles primaires était sous la responsabilité de M. Marc Mottiez et celle du centre sportif scolaire (CSS) sous la responsabilité de M. Diégo Clément. Cette réorganisation n'impliquera pas ou peu de frais supplémentaires et qui seront, le cas échéant, compensés par tous les avantages qui découleront de ce processus.

Durant le premier semestre de cette année, M. Manu Baqueiro aura comme tâche principale de proposer et mettre en place de nouveaux concepts et il pourra s'appuyer sur les expériences et compétences de ses collègues. M. Marc Mottiez quittera sa fonction durant l'été pour une retraite méritée après 30 années d'activité. Ce poste sera repourvu et la Commune pourra compter sur une équipe de trois concierges professionnels qui auront connaissance de toutes les infrastructures techniques à gérer et à entretenir. A relever qu'une trentaine de locaux sont inventoriés, du caveau des vigneron au nouveau CO interrégional en passant par l'église de Mex et l'école d'Epinassey. La STEP, qui est toujours sous la responsabilité de Manu Baqueiro, sera intégrée dans la nouvelle structure ainsi que la centrale de

chauffage Calorabois.

Une organisation optimisée

Outre l'entretien régulier des bâtiments et infrastructures, qui bénéficiera toujours de l'appui du personnel auxiliaire de la Commune avec près de 30 personnes occupées à temps partiel, la nouvelle équipe permettra d'assurer un meilleur tournus pour les services de piquets et pendant les périodes de vacances. La formation continue du personnel auxiliaire, en relation avec les nouvelles techniques et revêtements de sols (principalement dans le nouveau CO), permettra de consolider les acquis et améliorer l'ergonomie au travail. L'utilisation des produits nécessite également une information plus soutenue tant au niveau des dosages que de la manipulation. La santé des collaborateurs doit rester une priorité.

La mise en place d'un économat fait partie du cahier des charges de la nouvelle équipe. Il permettra de regrouper le matériel (consommables et machines), de rationaliser les commandes et limiter le gaspillage. Cela permettra également de confiner certains produits d'entretien spécifiques dans un local adapté et sécurisé.

Une solution informatisée de l'ensemble des bâtiments et de la technique (chauffage, ventilation, contrats

d'entretien, surfaces à nettoyer, etc..) sera également développée et permettra une meilleure gestion des pannes et des pièces de rechange ainsi que des temps d'intervention et de nettoyage. Ces données permettront, à une Commune comme Saint-Maurice, de s'adapter rapidement aux développements futurs, de manière efficace et coordonnée. Elles permettront également de communiquer avec les autres services communaux (voirie, service industriel, service technique, administration) afin de planifier certaines interventions ou contrôles périodiques.

Une fonction importante de notre équipe de conciergerie s'articulera autour des bâtiments scolaires ou une visibilité et une présence soutenue seront de mise. Un bureau sera installé à l'entrée du nouveau CO et permettra aux enseignants et aux élèves de pouvoir disposer d'un soutien important en cas de besoins, mais aussi pour limiter les problèmes d'incivilité qui sont en constante progression.

Bons nombres de nos locaux sont disponibles à la location pour les privés ou les sociétés locales. La logistique relative à la remise des clés, à l'état des lieux avant et après la manifestation ainsi que les conseils avisés pour l'utilisation des équipements techniques feront également partie des prestations que la nouvelle équipe sera appelée à fournir.

Comme toute réorganisation, il faut un peu de temps pour que « tout roule ». Nous remercions d'avance toutes les personnes concernées, de près ou de loin, de faire preuve de compréhension lors de cette mise en route. Des ajustements seront certainement nécessaires mais Manu, Diégo, Marc et son futur remplaçant sont et seront des interlocuteurs privilégiés à même de répondre à vos attentes...



MM. Marc Mottiez,
Diégo Cément et
Manu Baqueiro



SALLE DU MARTOLET - DIMANCHE 27 AVRIL 2014 A 17H00

CONCERT DE L'ORCHESTRE DU COLLÈGE ET DES JEUNESSES MUSICALES DE ST-MAURICE

Le concert

Ce printemps, l'OS-m vous invite tout d'abord à un voyage intérieur en visitant une partie du répertoire français avec la jeune violoniste Raphaëlle Moreau. C'est tout en douceur et en virtuosité que son violon nous conviera au recueillement dans le "Poème" de Chausson, savamment amené par l'éblouissant "Introduction et Rondo Capriccioso" de St-Saëns ainsi qu'une page pleine d'humour d'Offenbach.

Puis, en seconde partie, Dvorak nous emmènera visiter un nouveau monde, la découverte du continent américain qui l'a profondément fasciné. Par son regard émerveillé, curieux et enthousiaste, Dvorak nous permet de percevoir combien la différence nous enrichit.

Présentation de la soliste

Raphaëlle Moreau est née à Paris en 1996. Elle commence le violon à l'âge de quatre ans. En 2009, elle rencontre Pavel Vernikov avec lequel elle étudie d'abord à la Scuola di Musica di Fiesole en Italie, puis à la Haute Ecole de Musique de Lausanne, où elle entre en septembre 2013 en Master. Elle a précédemment fréquenté la classe de Roland Gaugareil au Conservatoire National Supérieur de Paris, jusqu'à l'obtention de sa licence en juin 2013.

Raphaëlle a remporté de nombreux concours nationaux et est Premier Grand Prix du XXVIIème Concours International Andra Postacchini 2009. Elle s'est déjà produite en soliste avec, entre autres, le Georgian Chamber Orchestra dans le cadre de l'Oleg Kagan Festival à Kreuth en 2012 et au Sion Festival avec le Lithuanian Chamber Orchestra en 2013.

Avec la collaboration de musiciens de la région de Pontarlier
Raphaëlle Moreau, violon
Ernst Schelle, direction
Valérie Bernard, violon solo
Johnny Zefferini, 2ème violon solo

Programme :

Jacques Offenbach

Ouverture de l'opéra « Les Brigands »

Camille Saint-Saëns

Introduction et Rondo Capriccioso pour violon et orchestre op 28

Ernest Chausson

Poème pour violon et orchestre op 25

Antonin Dvorak

Symphonie N° 9 en mi mineur op 25 « Du Nouveau Monde »



Photo : Alexandre Schafer



CONCERT DE PRINTEMPS

Dimanche 27 avril 2014 - 17h00

Salle du Martolet

Réservations : 024 485 40 40 ou www.os-m.ch

MEMENTO AVRIL-MAI 2014

AVRIL

- 25 Fort de Dailly - Visite guidée à 17h00
Inscriptions 024 485 40 40
- 25 Salle du Martolet
EDITH à 20h30.
Billetterie Ticketcorner
- 27 Centre sportif
Loto de l'AVIVO à 15h00
- 27 La Bouche qui Rit
« C'est la Fête »
Concerts, repas, animations
de 10h à 17h
- 29 Médiathèque
Café-Littéraire avec Anne Nivat,
12h30
- 29 Fort du Scex Visite guidée à 13h30.
Inscriptions 024 485 40 40

MAI

- 1 Salle du Martolet
Concert unique Frank Michael
20h30
- 3-4 Salle du Martolet
Comédie musicale Robin des
Bois à 20h00
www.ascendance.ch
- 4 La Bouche qui Rit
ATMAN à 15h
- 10 Salle du Martolet
Sonia Grimm à 16h
- 11 Eglise St-Sigismond
Concert annuel du Chœur Mixte,
17h00
- 18 La Bouche qui Rit B.Q.R. Circus
Repas, animations, concerts de 10h à 17h

- 23 Fort de Dailly - Visite guidée à 17h00.
Inscriptions 024 485 40 40
- 30 La Bouche qui Rit
Alice en Trio à 20h30
- 31 Centre sportif
Salon valaisan des médecines
naturelles, 9h-20h
- 31 Fort du Scex - Visite guidée à 13h30
Inscriptions 024 485 40 40
- 31 Salle du Martolet
« Contes africains » dans le cadre du
13ème pèlerinage aux Saints
d'Afrique par Rogo Koffi Fiangor à
20h

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ DANS LA GRAND-RUE

L'ATELIER D'ART-THÉRAPIE « CLARTÉ »

Ancienne conseillère municipale, Françoise Jayet, au bénéfice d'une longue expérience d'enseignement dans les classes enfantines, a décidé de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle et de se consacrer à l'art-thérapie. Agaune Infos lui a posé quelques questions sur cette discipline peu connue.

Françoise Jayet, qu'est-ce qui vous a motivée à modifier votre orientation professionnelle ?

Depuis plusieurs années, j'étais en questionnement. D'une part, ma profession d'enseignante en classe enfantine suscitait des interrogations. J'étais à la recherche de plus d'authenticité. D'autre part, je prenais beaucoup de plaisir à peindre par ressenti, cette perspective nourrissait mon imaginaire. Une identité

nouvelle s'ouvrait donc à moi. Comme une évidence, j'ai cherché à allier l'art avec son côté guérisseur ce qui m'a dirigée vers l'art-thérapie.



Dites-nous ce qu'est l'art-thérapie ?

L'art-thérapie est une pratique de soins qui utilise la création artistique (collage, peinture, modelage...) pour prendre contact avec sa vie intérieure (sentiments, rêves, inconscient). Sans se préoccuper du résultat, en laissant aller le pinceau, s'offrir un voyage au fond de soi et laisser surgir progressivement des images intérieures. Puis un échange verbal se passe entre le patient et l'art-thérapeute et, alors, des liens peuvent se faire, donnant ainsi du sens à sa production. Par l'intermédiaire du processus thérapeutique, il en ressort un sentiment de bien-être, de réconfort et un changement en douceur.

A quel public s'adresse l'art-thérapie ?

L'art-thérapie s'adresse à toute personne (enfant, adolescent, adulte) qui a besoin d'aide : déficience de la concentration, stress, manque de confiance en soi, peurs, difficultés relationnelles, deuil, angoisse, séparation, état dépressif, situation de crise, rétrospective d'une vie. L'art-thérapie est aussi un formidable outil de croissance personnelle.

Pourquoi avoir choisi le mot « Clarté » pour votre atelier ?

Le mot « clarté » contient deux autres petits mots : « clé » et « art ». Pour moi, la clarté est une des clés de l'art. Mais le « clair » ne peut pas être vu sans sa complémentaire « ombre ». Selon Jung « La clarté ne naît pas de ce qu'on imagine le clair mais de ce qu'on prend conscience de l'obscurité ». Tout est donc dans la mise en lumière des aspects de soi-même.

Que propose votre atelier ?

Des séances d'Art-Thérapie, des cours de peinture à l'huile par ressenti pour adultes, des ateliers de peinture pour enfants, du Land Art (art éphémère en nature), des soirées découvertes « collage » avec un thème.

JUIN

- 1 Vérolliez et l'Abbaye
13ème pèlerinage aux Saints d'Afrique dès 9h00
- 7-8 Salle du Martolet
MDC-Dance à 20h
- 14 Médiathèque
Journée populaire festive pour les 40 ans de la Médiathèque
- 14 Saint-Maurice
Fête de la Musique
- 22 La Bouche qui Rit
« La Fête à Jacky »
Animations, concert, repas de 10h à 17h
- 27 Fort de Dailly - Visite guidée à 17h00
Inscriptions 024 485 40 40
- 28 Fort du Scex - Visite guidée à 13h30.
Inscriptions 024 485 40 40



Infos (horaires, tarifs, cours) sur www.atelierclarte.ch

SAINT-MAURICE TOURISME

NOUVEAU LOGO, NOUVEAUX LOCAUX...



Pierre-Yves Robatel
Conseiller municipal

Avec la nouvelle saison touristique et à l'aube d'une période qui s'annonce riche en événements dans notre cité, Saint-Maurice Tourisme a dévoilé à la mi-mars son nouveau logo.

L'objectif du changement de cette identité visuelle est de l'adapter notamment à la nouvelle configuration de Saint-Maurice dont le territoire, depuis le 1^{er} janvier 2013 et la fusion avec Mex, s'étend jusqu'au sommet de la Cime de l'Est.

Dès lors, l'offre touristique « sport, montagne et nature » rejoint les aspects plus traditionnels « culture et religion » qui étaient mis en avant jusqu'à aujourd'hui.

Ce logo moderne sera porteur de ce nouveau message. Nous vous proposons de le découvrir ci-contre, accompagné de légendes explicatives sur sa symbolique. Il est le point de départ à l'édition d'une nouvelle documentation touristique dont les premiers éléments ont été réalisés ce printemps.

Nouveaux locaux

Dans la foulée, les locaux de l'office du tourisme ont également fait peau neuve : nouvelles couleurs, nouvel aménagement, espaces plus aérés vous accueilleront dès la mi-avril. N'hésitez pas à nous rendre une petite visite !



UN POINT D'INFORMATION POUR L'ÉTÉ

En partenariat avec les quatre sites touristiques que sont la Grotte aux Fées, le Château de St-Maurice, La Forteresse historique et l'Abbaye, une expérience sera menée durant les mois de juillet et août, avec l'installation d'un chalet d'information au bas de la rampe d'accès au château.

Cet accueil est destiné aux visiteurs et touristes – ils ont été près de 40'000 l'an dernier – et a pour objectif de leur apporter toutes les informations utiles quant aux sites eux-mêmes, aux possibilités de restauration ou d'hébergement et aux activités diverses à découvrir dans notre cité et ses environs.

A quelques semaines de l'ouverture des festivités du 1500^e anniversaire de l'Abbaye de Saint-Maurice, les jeunes polyglottes engagés pour l'occasion pourront également donner toute information utile sur le programme prévu tout au long de l'année jubilaire, du 22 septembre 2014 au 22 septembre 2015.

Une statistique d'activités sera tenue afin de dresser un bilan et de juger de l'opportunité de renouveler une telle expérience à l'avenir.



www.st-maurice.ch

MÉDIATHÈQUE VALAIS SAINT-MAURICE

**FABULATOR, EN VOILÀ
DES HISTOIRES !**Madeline Heiniger
Conseillère municipale

Une exposition originale sur la fiction conçue par Semaines de la lecture.

Pour marquer ses 40 ans, la Médiathèque Valais St-Maurice a pris l'allure, depuis le début de l'année, d'une usine à histoires intrigante. Cette exposition sur la fiction invite aussi bien les grands lecteurs que les lecteurs occasionnels à interroger leur faim d'histoires, ce besoin et cette fascination des humains pour la fiction, ce « lire des histoires » qui est le propre de l'homme, cet art humain de fabriquer des histoires. La mise en scène ouvre sur différents espaces de la fabrique : sa chaîne de production, ses machines à coudre des histoires, son règlement d'usine, sa machine à timbrer... histoire de rappeler que la fiction remonte à l'art de fabriquer, et que les histoires se mêlent à l'art de tisser, de broder, de confectionner...

A découvrir jusqu'au 14 juin !

En marge de cette exposition, la Médiathèque a mis sur pied diverses animations dont voici les prochains rendez-vous :

Du 31 mars au 4 avril, retrouvez Jacques Cordonier, chef du Service de la culture, tous les matins sur les ondes de RTS La Première. Il sera l'invité des Dicodeurs depuis la Médiathèque Valais St-Maurice.

Du 11 au 13 avril : divers ateliers et rencontres dans le cadre du salon du livre pour la jeunesse Littera Découverte. La Médiathèque sera ouverte samedi et dimanche durant les heures du salon.

Mardi 29 avril de 12h30 à 13h30 : Café Littéraire avec Anne Nivat, grand reporter de guerre, Docteur en sciences politiques et écrivain. Elle raconte ce temps passé à arpenter des pays en guerre où l'on ne donne pas la parole à la population locale et revendique le « droit à la lenteur » et le reportage « à l'ancienne ».

Samedi 3 mai de 9h00 à 12h00 : Faire naître une histoire, atelier d'écriture avec Eugène, écrivain suisse (sur inscription).

Samedi 14 juin : grande journée populaire pour fêter les 40 ans de la Médiathèque avec jeu de pistes, présentation de jeux de la ludothèque, tournois de wii, improvisations théâtrales, cantine et musique. Venez nombreux fêter votre médiathèque.



ACCOMPAGNEMENT MÈRE-ENFANT

SOIRÉE BILAN

Depuis deux ans, un « Accompagnement Mère-Enfant » est proposé dans notre commune. Des bénévoles accompagnent des mamans migrantes, ainsi que leur enfant, dans l'accomplissement de tâches scolaires et une meilleure appropriation du contexte socioculturel local.

A raison d'une rencontre de 30 à 60 minutes par semaine, à l'école, elles facilitent la compréhension et l'adaptation du parent et de l'enfant face aux exigences du système scolaire, favorisent l'implication de la maman migrante dans la scolarité de son enfant, améliorent le niveau de compréhension de la langue française de l'enfant et de sa maman ou encore responsabilisent l'enfant dans son rôle d'élève...

Environ 6 groupes ont cheminé ensemble cette année. Un soutien concret et efficace ! Un MERCI du fond du cœur à toutes ces bénévoles qui ont mis à disposition leur précieux temps pour ce beau projet ! Afin de continuer à le faire vivre, nous recherchons pour l'année scolaire prochaine des bénévoles désireuses de se lancer avec nous dans cette aventure.

En cas d'intérêt, nous vous convions à la soirée bilan afin de partager avec les bénévoles en activité cette année

le jeudi 15 mai 2014 à 19h00

à la salle bourgeoise

(Hôtel de Ville de St-Maurice – 2ème étage)

Au programme :

Présentation des projets d'intégration dans le Chablais / ateliers animés par Mme Aude Joris
Echange et discussion / Petite Agape

Si vous souhaitez, vous aussi, partager un peu de votre temps pour accompagner une famille migrante ou si vous avez besoin de renseignements, contactez la Direction des écoles primaires de Saint-Maurice au 024 486 22 60 ou 079 668 72 22.

Pour la Commission Intégration, Madeline Heiniger,
Présidente

Pour la Direction des écoles, Samuel Darbellay, Adjoint

UN ÉVÉNEMENT INHABITUEL À SAINT-MAURICE

LA 45^E FÊTE DES TAMBOURS ET FIFRES DU VALAIS ROMAND



Pierre-Yves Robatel
Conseiller municipal
avec François Farquet
responsable presse de
la manifestation

Pour la première fois depuis sa création, la Fête de l'Association des Fifres et Tambours du Valais Romand (ATFVR) se tiendra dans notre région et c'est Saint-Maurice qui a été choisie pour accueillir cet événement, les 31 mai et 1er juin prochains.

L'association

C'est en 1969 qu'a été fondée l'Association des Tambours, Fifres et Clairons du Valais Romand (ATFVR), par les 13 sociétés suivantes : Tambours Sierrois, Savièse La Liberté, Savièse Tambours, Tambours de Conthey, Vernamiège, St-Martin, Hérémece, Ayent, Grimisuat, Monthey, Vétroz, Saxon, Fully. La première fête sera organisée en 1970 par Savièse Liberté.

Les concours, à l'origine, sont organisés pour les tambours uniquement et se déroulent le samedi pour les minimes et le dimanche pour les juniors. En 1972 débutent les concours de section, en 1987 suivent les concours des fifres piccolos juniors et en 1988, c'est au tour des fifres anciens juniors de pouvoir se mesurer. En 1992 commencent les concours de groupes tambours, fifres anciens et piccolos.

Actuellement, l'association regroupe 12 sections : huit sociétés de fifres et tambours, et quatre sociétés de tambours uniquement.

La fête

L'organisation de la 45 Fête a été confiée à la société des tambours du Chablais, dont le siège est à Monthey, mais qui réunit de nombreux jeunes tambours de tout le Bas-Valais, dont quelques-uns de Saint-Maurice. C'est un comité d'organisation essentiellement agaunois qui œuvre depuis plusieurs mois à cette organisation, sous la présidence de Bernard Anthamatten.

Ce rassemblement accueillera près de 500 musiciennes et musiciens, en provenance essentiellement du Valais central, pour deux journées de réjouissances.

Le programme

Dès le samedi matin et ce durant toute la journée, les jeunes passionnés des sections du Valais Romand s'affronteront dans les nombreux concours alors que les visiteurs pourront profiter de la musique et se restaurer.

La soirée sera, elle, très animée sous la cantine montée pour l'occasion sur le terrain de Lavigerie. En effet, le concert show des Tambours du Chablais débutera à 20h, puis la place sera laissée à la grande soirée bavaroise avec repas dès 21h et ce jusqu'au bout de la nuit. Cette soirée sera animée par le groupe belge Die Lustigen Trinker, qui a déjà fait vivre des moments fort sympathiques aux agaunois ayant pris part au 100e anniversaire du FC St-Maurice en 2009.

Après les officialités du dimanche matin, le grand cortège des sociétés partira de la Place de la Gare, empruntera la Grand-Rue pour se terminer à Lavigerie. L'Harmonie Municipale de Monthey et l'Agaunoise de St-Maurice se joindront aux fifres et tambours pour ce moment haut en couleurs. L'après-midi sera consacré aux productions des sociétés, à la remise des distinctions et finalement à la proclamation des résultats des concours. Dès 18h, le repas et le bal clôtureront ce weekend musical.

Cette manifestation sera donc une occasion unique d'animer la ville de St-Maurice en la transformant, l'espace d'un weekend, en une ville de musique tant par des concerts majeurs que par de petites animations musicales en ville.



PROGRAMME

Samedi 31 mai

- 08:30 Début des concours (individuels)
ouverture des cantines
- 11:00 Ouverture du stand restauration
- 13:30 Reprise des concours (groupes et sections)
- 18:00 Apéritif en musique
- 20:00 Concert-show des Tambours
- 21:00 **Soirée bavaroise avec repas animée par Die Lustigen Trinker**
Réservations : St-Maurice Tourisme

Dimanche 1er juin

- 08:00 Réception des sociétés
- 08:45 Remise de la bannière
- 09:00 Messe à la Basilique animée par le chœur mixte de St-Maurice
- 10:00 Partie officielle et vin d'honneur offert par la municipalité
- 11:00 Cortège d'ensemble
- 11:15 **Grand cortège des sociétés**
- 12:45 Banquet avec animation musicale
- 13:45 Début des productions des sociétés et allocutions
- 17:00 Remise des distinctions et résultats des concours
- 18:00 Repas et bal avec PELCO



AU MUSÉE HISTORIQUE DU CHABLAIS

QUAND LA GUERRE ÉTAIT À NOS PORTES

Dès le 16 avril le Musée Historique du Chablais présente l'exposition : 39-45, Le Chablais en temps de guerre au château de la Porte-du-Scex, à Vouvry.

Bien que la Suisse ait échappé au second conflit mondial, le pays a connu de nombreux bouleversements. Au travers d'une centaine d'objets et d'une riche documentation iconographique, l'exposition 39-45, Le Chablais en temps de guerre rappelle trois événements dramatiques survenus il y a plus de 70 ans dans le Chablais et raconte le quotidien de ses habitants de 1939 à 1945. Avec le rationnement, l'obscurcissement, les alertes, l'absence des hommes, la vie des civils n'était pas simple !

Conçue par Béatrice Blandin, directrice et conservatrice, l'exposition est le fruit de collaborations avec des musées, associations et institutions, mais aussi des particuliers, passionnés d'histoire, qui ont prêté des documents uniques.

Une exposition insolite et touchante

Parmi les objets insolites figurent de curieux boutons... il s'agit de boutons-boussoles ornant la veste ou les culottes des pilotes de la Royal Air Force! Ces petits objets, ainsi que la carte en soie cousue dans la doublure de la veste, permettaient à l'équipage tombé au sol de se repérer et de rejoindre leurs forces armées pour reprendre la lutte.

On y voit également des documents touchants, telle la lettre écrite par Sylvette Turin, 11 ans, à un soldat, pour le Noël 1939 : « Je voudrais bien que ma petite lettre contribue à vous désennuyer. Les militaires ont souvent le cafard, je le sais car mon papa est mobilisé aussi ». On découvre aussi des recettes oubliées : comment faire la lessive sans savon (car rationné) grâce à de la saponaire, du fiel de bœuf ou des cendres.

L'exposition commence dans la cage d'escalier, où sont exposées des coupures de presse retraçant les événements internationaux. Elle comprend ensuite quatre salles : La vie sous les drapeaux ; La vie quotidienne ; Internés et réfugiés et La guerre à nos portes. A voir absolument !

Le château de la Porte du Scex (16ème s), qui abrite le Musée, mérite une visite en soi. Belles salles boisées et voûtées.



www.musee-chablais.ch Au château de la Porte-du-Scex à Vouvry

Du 16 avril au 16 novembre 2014 - Du mercredi au dimanche de 14h à 17h30 ou sur réservation

12E SALON DU VIVRE DE JEUNESSE - LITTERA DÉCOUVERTE

PETITS ROMANDS AUTEURS DE CHANSONS, ROMANENS AU JURY

Littera-Découverte prend ses quartiers du 11 au 13 avril à Saint-Maurice. Le salon du livre de jeunesse, unique en Suisse romande, propose cette année à ses visiteurs une balade dans un univers de papier, mais aussi de notes, puisque le concours d'écriture lancé en parallèle consistait en l'écriture de chansons. Celles-ci ont passé l'épreuve d'un jury présidé par Thierry Romanens et seront mises en musique par des artistes romands. Attention, tube dans l'air!

Plus de 10'000 ouvrages à disposition, une centaine d'éditeurs représentés, des ateliers, des expositions d'illustrateurs, des conteries, le tout accessible gratuitement. Bienvenue au paradis du livre de jeunesse! Trois jours durant, entre le Centre sportif et la Médiathèque de Saint-Maurice, les enfants (et leurs parents!) ont rendez-vous pour fêter les joies de l'écrit, à l'invitation de l'association Littera-Découverte, en partenariat avec la Librairie du Baobab. Leur terrain de jeu: 1300 m2 entièrement dédiés à la littérature destinée aux jeunes.

Conserver le contact avec le papier

C'est un « Salon de papier » que propose cette année Littera-Découverte. Une provocation, à l'heure où le livre numérique connaît un nombre croissant d'adeptes? «*Pas du tout, répond Dominique Dorsaz, responsable du salon, il ne s'agit pas d'opposer le livre à la tablette... même s'il serait impossible d'exposer 10'000 tablettes! En fait, «Salon de papier» fait référence au décor et à la signalétique du salon, qui seront entièrement réalisés en papier, dans une scénographie de Marianne Défago. C'est aussi une manière de dire qu'il est important que l'enfant conserve le contact avec le papier, avec le livre en tant qu'objet physique.*»

Dessiner avec Stéphane Girel

Invité de cette 12e édition du salon, le Français Stéphane Girel est surtout connu pour ses illustrations de livres et albums destinés à la jeunesse, mais il illustre également des romans. Des réalisations à découvrir au salon, tout au long des trois jours de fête, où les enfants auront en

outre l'occasion de dessiner avec lui. Littera-Découverte propose également de dévoiler les secrets de fabrication des aventures d'Amadou, le petit garçon en toile de jute qui a fait rêver les enfants des années 1950 et 1960. Une oeuvre signée Alexis Peiry pour le texte et Suzi Pilet pour les images.

En parallèle, la Médiathèque de Saint-Maurice expose les oeuvres d'une autre illustratrice de premier plan, la Française Anne Romby, dont le travail tout en finesse transporte le lecteur dans un univers enchanté.

Un livre-CD de 12 chansons

Selon une tradition désormais bien établie, le salon est aussi l'occasion de dévoiler les vainqueurs du concours d'écriture lancé l'automne précédent. 300 jeunes talents âgés de 7 à 16 ans, habitant les quatre coins de la Romandie, ont soumis leurs textes au jury présidé par Thierry Romanens. Des créations particulières cette année puisqu'il s'agissait de paroles de chansons, avec la consigne «*J'voudrais te dire un truc*», ou la confiance d'une peur, d'un espoir, d'un coup de coeur, etc.

Douze d'entre elles ont été retenues et soumises à des artistes romands – les Valaisans Pascal Rinaldi et Patrick Fellay (Charlotte parfois), le Fribourgeois Sébastien Peiry, etc. – pour être mises en musique; elles seront réunies dans un livre-CD dévoilé lors du salon.

«*C'était un sacré défi, tous ont joué le jeu, s'enthousiasme Xavier Moillen, chargé de la direction musicale de l'album. La manière dont ces artistes se sont appropriés les textes des jeunes est juste incroyable! C'est un super album,*



avant tout au service des lauréats du concours, plutôt qu'une simple compilation de chanson romande.» Et l'artiste de relever également la bonne surprise venue des textes, la fraîcheur et l'originalité apportée par ceux-ci. Il y a du tube dans l'air!

A vérifier le 13 avril à Saint-Maurice puisque les jeunes auteurs seront récompensés à 15h30 ce jour-là lors d'une remise des prix suivie d'un mini concert par les compositeurs interprètes romands. Et bien entendu, les visiteurs pourront se procurer le précieux CD sur place!

Des interprètes de choix

Les textes des 12 enfants lauréats ont été mis en musique et interprétés par des artistes romands de choix: Thierry Romanens, Pascal Rinaldi, Patrick Fellay (Charlotte parfois), Nicolas Lorétan (Fleuve Congo), Félicien Donzé (LiA), Charlotte Graber (Charlou Nada), Edmée Fleury (Nørn) et Sébastien Peiry.

PRATIQUE

Centre sportif et Médiathèque
Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 avril
de 10h à 18h
Entrée libre



www.litteradecouverte.com

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du début septembre 2013 au début février 2014, le Conseil municipal a siégé à 10 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

Finances

Le Conseil municipal a approuvé le budget 2014 et le message y relatif pour le Conseil général. Il a également adopté la planification financière 2014-2017.

Décisions fiscales

Le Conseil municipal a décidé de maintenir pour l'année 2014 l'indexation à 160% et le coefficient à 1,25. L'impôt personnel a été maintenu à Fr. 24.- et l'impôt sur les chiens n'a pas non plus subi de modification en restant fixé à Fr. 160.-.

Administration et personnel

Le Conseil municipal a décidé de créer un service technique englobant un ingénieur, un employé technique et une secrétaire à 50% dès le mois de septembre 2014.

Le Conseil municipal a adopté le Règlement communal d'organisation et approuvé le message à l'intention du Conseil général.

Le Conseil municipal a décidé d'engager M. Yanick Esborrat, pour une durée déterminée allant du 27 janvier 2014 au 31 décembre 2014 en tant que collaborateur financier.

Police intercommunale du Salentin

Le Conseil municipal a décidé d'engager Mme Emilie Darbellay comme aspirante de police ainsi que Mme Mélanie Ancay en tant qu'agente de police.

Naturalisation

Le Conseil municipal a accepté d'accorder le droit de cité de Saint-Maurice à Mmes Sophie Marcelle Coutaz, Ivana Tutic, Somnomah Ouedraogo, Haimanot Grebreab, à MM. Luis Alves Ferreira Gomes et Milan Pajic, ainsi qu'aux familles Luis De Freitas Ferreira Gomes, Milos et Slobodanka Pajic et Burim Sylja.

Dans le même temps, il a refusé un

dossier de naturalisation en raison d'une intégration insuffisante.

Autorisation d'exploiter

Le Conseil municipal a accordé l'autorisation d'exploiter l'établissement « Chez nous » à M. Francesco Onida, celle d'exploiter l'établissement « L'atelier » à Mme Cécile Biolzi et celle d'exploiter « Le Bateau Rouge » à Mme Virginie Corboz.

Bourses et prêt d'honneur

Le Conseil municipal a adopté un nouveau barème pour le calcul des bourses et des prêts d'études et d'apprentissage.

Ecoles

Le Conseil municipal a décidé de refacturer 30% des coûts des repas aux parents des enfants qui doivent obligatoirement manger à St-Maurice dès le 1er janvier 2014 en raison de l'horaire des classes ou de l'absence de transport à midi. Il a également décidé de prendre en charge les frais de garde auprès de Boule de Gomme pour les élèves de Mex ne pouvant rentrer chez eux à midi en raison de l'absence d'un transport scolaire organisé.

Le Conseil municipal a décidé d'acquiescer en 2014 les parts communales du nouveau CO (7.5 millions) et de contracter auprès de l'association un emprunt pour financer cette opération. Il a également adopté le message à l'attention du Conseil général sur cette question.

Bâtiment Duc

Sur recommandation du jury, le Conseil municipal a décidé d'adjuger le mandat d'architecte au bureau GayMenzel Sàrl et le mandat d'ingénieur au bureau Lattion Bruchez Ingénieurs Sàrl.

Culture et tourisme

Le Conseil municipal a décidé d'octroyer une subvention de Fr. 15'000.- à Littera Découverte et une subvention de Fr. 10'000 au carnaval agaunois.

Il a également accepté de participer au projet *Francigena Opera Omnia Chablais* pour un montant total de Fr. 7'000.- et reconduit le partenariat Léman sans Frontières pour la période 2014-2016 pour un coût de Fr. 21'000.- HT (soit Fr. 7'000.- par an).

Le Conseil Municipal a confié l'organisation de la Fête Nationale 2014 au groupe scout.

Projet pilote sur la falaise

Le conseil municipal a autorisé une projection test sur la falaise de St-Maurice et l'installation de deux structures provisoires dans le jardin de la cure. Il a accepté de participer à l'opération pour un montant de Fr. 11'000.-.

Médiathèque

Le Conseil municipal a décidé d'un crédit de Fr. 5'000.- pour compléter la collection de bandes dessinées de la Médiathèque.

Service électrique

Le Conseil municipal a prolongé le contrat de fourniture d'énergie électrique avec la ville de Lausanne pour les années 2016 et 2017.

Le Conseil municipal a accepté l'avenant à la convention de partenariat avec SEIC-Télédis pour l'installation photovoltaïque du CO au sujet du prix d'achat de l'électricité.

Révision du PAZ et RCCZ

Le Conseil municipal a mandaté les bureaux Bisa SA et Alpa Sàrl pour la révision du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions.

Autorisations de construire

Le Conseil municipal a délivré les autorisations de bâtir suivantes :

- 26 villas ou villas jumelles
- 3 rénovations d'immeubles
- 3 modifications de villas
- 6 petites constructions diverses
- Une piscine privée

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

- 3 installations solaires thermiques ou photovoltaïques
- Une démolition
- Un changement d'affectation
- L'installation de quatre stèles pour le chemin du Jubilé

Concept Bois-Noir

Le Conseil municipal a approuvé la convention programme avec l'Office fédéral des routes (OFROU).

Entretien forêts protectrices

Le conseil municipal a décidé d'allouer au Triage forestier une subvention annuelle de Fr. 10'370.- pour la participation communale aux forêts protectrices et à la biodiversité en forêt.

Ramassage d'ordures

Le Conseil municipal a décidé de supprimer le ramassage des poubelles dans certaines rues de la vieille ville et de le remplacer par l'utilisation des conteneurs enterrés.

Transports

Le Conseil municipal s'est engagé à verser la somme de Fr. 8'000.- au projet RER Sud lémanique pour les années 2014, 2015 et 2016.

Parois anti-bruit CFF

Le Conseil municipal a accepté de lever son opposition aux parois anti-bruit pour autant que ces dernières soient réalisées partiellement en verre entre le tunnel et la gare.

Adjudications

Le Conseil municipal a adjugé les travaux/commandes suivantes (dès Fr. 5'000,- TTC) :

- La fourniture de plaques de numérotation à Signal SA pour un montant de Fr. 5'969,40.
- Les travaux de chemisage pour le collecteur des Iles à l'entreprise Laudet Pial SA à Renens pour un montant de Fr. 358'1251,98.
- L'Etablissement de la carte des dangers de Mex au bureau Tissières SA à

Martigny pour un montant de Fr. 14'000.-.

- La fourniture et la pose d'un clapet pour le déversoir du secteur de l'Iles d'Epines à l'entreprise Nil Metalbau AG pour un montant de Fr. 5'600.-.

- Les travaux du réseau routier de l'avenue de Vérolliez à l'entreprise Routes & revêtements SA pour un montant de Fr. 6'858,80.

- La fourniture de six parcmètres à Parkomatic SA pour un montant de Fr. 96'492.-.

- Le renouvellement de l'armoire de commande de la station de pompage de la Tuilerie à l'entreprise Grichting & Valterio Electro SA pour un montant de Fr. 11'973,20.

- La part communale de la signalisation routière de l'Avenue d'Agaune à l'entreprise Signal SA pour un montant de Fr. 32'124,55.

- La poursuite de l'étude détaillée du réaménagement de la place du village de Mex au bureau GayMenzel Sarl pour un montant de Fr. 13'000,- et celle de l'étude du sous-sol au bureau technique G. Rey-Bellet SA pour un montant de Fr. 16'200.-.

- La fourniture de filets de protection pour le rocher à l'entreprise Pfeiter Isofer AG pour un montant de Fr. 231'638,40 et les travaux d'encrage pour un montant de Fr. 172'935,70.

- La fourniture et la pose d'un nouveau colombarium à Julien Marolf pour un montant de Fr. 59'054,40.

- Les travaux de génie civil pour le collecteur des Iles à l'entreprise Echenard SA pour un montant de Fr. 10'000.-

- La réparation partielle du mur d'enceinte du cimetière à l'entreprise EGT SA pour un montant de Fr. 15'000.-

- L'habillage des horodateurs au fournisseur du mobilier urbain AZ SA pour un montant de CHF 6'690,60.

- La pose des filets de la falaise Fingles IV à Gianineti SA pour un montant de CHF 122'805,09.

- Les études préliminaires pour la Grand-Rue 59-63 au bureau Tecnoservice engineering SA pour un montant de Fr. 11'000.-.

- Le mandat d'étude pour le sol de l'abri PCi du centre sportif scolaire au bureau Kurmann & Cretton pour un montant de CHF 6'571,55.

- Les travaux d'abattage et d'évacuation de peupliers au triage forestier pour un montant de CHF 14'312.-

- La fourniture de produits phytosanitaires pour la voirie à Landi-Collombey SA pour un montant de Fr. 8'211,55.

- L'extension du mandat du paysagiste pour l'avenue d'Agaune pour un montant de Fr. 27'818,-.

- Les études électriques de la galerie de la Grottes aux fées au bureau LAMI SA pour un montant de Fr. 7'800,-.

- La fourniture de 15 iPad à DG solutions pour un montant de Fr. 7'987,95.

- La fourniture de 2 tableaux interactifs à CX Print.ch pour un montant de Fr. 20'148,50.

- Le remplacement de volets du bâtiment « le Central » à la menuiserie Pascal Monnay Sarl pour un montant de Fr. 10'000.-.

- La peinture des locaux de l'OT à l'entreprise Balet Sarl pour un montant de Fr. 9'356,10, le carrelage à l'entreprise Jean-Marc Frossard pour un montant de Fr. 9'938.-, l'ameublement à Anthamatten Meubles SA pour un montant de Fr. 12'400.- et l'électricité à Alain Monnay SA pour un montant de Fr. 9'807,60.

- L'installation d'un système de géolocalisation pour les véhicules communaux à Logifleet SA pour un montant de Fr. 6'298,55.

- La réfection du trottoir de la rue C.-E. De Rivaz à Routes & Revêtements pour un montant de Fr. 88'429,10 et les travaux de chemisage des canalisations des eaux usées de la même rue à l'entreprise Kùpfer et Fils SA pour un montant de Fr. 54'395,50.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-MAURICE